



---

# Avis public de révision de la liste électorale

---

**Municipalité de Compton**

**Date du scrutin**

**2025 11 02**

année mois jour

---

Par cet avis public, monsieur André Martel, président d'élection, annonce les éléments suivants aux électrices et aux électeurs de la Municipalité.

1. La liste électorale a été déposée au bureau de la Municipalité le 2 octobre 2025. Elle fait maintenant l'objet d'une révision.
2. Pour voter, vous devez être inscrite ou inscrit sur cette liste.
3. Vous avez le droit d'être inscrite ou inscrit sur la liste électorale si, le jour du scrutin :
  - vous avez 18 ans accomplis;
  - vous avez la citoyenneté canadienne;
  - vous n'avez pas perdu votre droit de vote à cause d'une tutelle;
  - vous n'avez pas été déclaré(e) coupable d'une manœuvre électorale frauduleuse au cours des cinq dernières années.

De plus, le 2 novembre, vous devez remplir l'une des deux conditions suivantes :

- Avoir votre domicile sur le territoire de la municipalité et, depuis au moins six mois, au Québec;
- Depuis au moins 45 jours, être propriétaire d'un immeuble ou occuper un établissement d'entreprise situé sur le territoire de la municipalité.

NOTE : Si votre domicile n'est pas dans la Municipalité et que vous souhaitez exercer votre droit de vote, vous devrez transmettre une demande d'inscription ou une procuration, selon le cas, à la présidente ou au président d'élection.

4. Vous pouvez vérifier votre inscription ou celle d'un proche sur la liste électorale en vous présentant à l'hôtel de ville au 3, chemin de Hatley à Compton, ou en appelant au 819-835-5584, poste 223 durant les heures normales d'ouverture, soit du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13 h à 17 h.
5. Vous pourrez consulter la liste électorale aux jours et aux heures indiqués ci-dessous. Si vous êtes une électrice ou un électeur domicilié dans la Municipalité, vous pourrez aussi y présenter une demande d'inscription, de radiation ou de correction devant la commission de révision, qui siège à cet endroit.

Adresse : 3, chemin de Hatley, Compton

Jours et heures : Lundi 13 octobre – 17 h à 20 h

Vendredi 17 octobre – 9 h à 12 h

Lundi 20 octobre – 13 h à 16 h

6. Toute personne qui souhaite demander l'inscription d'une personne domiciliée sur le territoire de la municipalité doit indiquer l'adresse du domicile précédent de cette personne et présenter deux documents : l'un qui indique le nom et la date de naissance de la personne et l'autre, son nom et l'adresse de son domicile.
7. Vous pouvez joindre la présidente ou le président d'élection à l'adresse et au numéro de téléphone ci-dessous.

---

**Coordonnées du président d'élection :**

3, chemin de Hatley, Compton, Québec, J0B 1L0

819-835-5584

---

Donné à Compton le 9 octobre 2025.

---

André Martel

Président d'élection